

Le chemin de l'école : Sécurisation des déplacements actif

Présentation conjointe de :

Association pour la mobilité sécuritaire de Montréal-Nord

Hoodstock

Parole d'excluEs

Qui sommes-nous?

- Jean-François Gagné pour l'Association pour la mobilité sécuritaire de Montréal-Nord, regroupement de citoyen.nes concerné.es par les enjeux de mobilité sécuritaire à Montréal-Nord.
- Nomez Najac pour Parole d'excluE (Racines et Gilets verts) ,organisme qui a comme mission de construire un monde juste et sans exclusion
- Nos deux organisations ainsi que Hoodstock ont participé à la naissance du mouvement national « Pas une mort de plus » pour la sécurité autour des écoles. Nous avons organisé plusieurs manifestations devant les écoles de Montréal-Nord avec des parents, des élèves du primaire et du secondaire et des élus de notre quartier.

Nos grandes recommandations

Diminuer le nombre de voitures près des écoles.

Transformer les infrastructures pour réduire la vitesse et sécuriser les abords des écoles.

Encourager le cercle vertueux en investissant dans les projets de transport actif.

S'accorder avec le nouveau plan de sécurité routière et la loi 48 ainsi que les centres de service scolaire.

Prioriser les milieux excentrés et concevoir des moyens adaptés aux enjeux locaux.

Diminuer le nombre de voitures et réduire la vitesse près des écoles.

- **Augmenter la qualité du transport en commun**
- Créer des rues-écoles permanentes, sans besoin de bénévoles, dans tous les arrondissements.
- Créer des pistes cyclables vers chacune des écoles.
- Étendre la période d'arrivée des enfants à l'école.

Transformer les infrastructures sur le trajet scolaire.

- **Transformer les infrastructures prioritairement sur les artères principales, principalement en diminuant le nombre et la largeur des voies à traverser.**
- Créer des sens uniques où c'est impossible de se stationner mais où les trottoirs sont larges.
- Éliminer les entrées charettières des grands commerces (restauration rapide, station d'essence,...) sur les trajets scolaires.
- Créer des traverses piétonnes sécuritaires, dégager le plus possible la voie (déneigement; éviter accumulation d'eau lors d'intempéries, etc...)
- Ajouter des panneaux stop avec clignotants, des dos d'ânes, panneaux attentions aux enfants et des panneaux de vitesse.
- Rendre plus visibles les passages piétons en faisant des oeuvres collectives de peinture au sol.
- Avoir des panneaux annonçant les arrêts.

Encourager le cercle vertueux en investissant dans les projets de transport actif.

- **Les rues-écoles permanentes et sans bénévole sont reconnues pour augmenter la part modale du transport actif.**
- Le programme Cycliste averti permet aux enfants de prendre confiance en leurs moyens.
- Le trottibus permet aux plus jeunes enfants de prendre goût au transport actif.
- Le programme Bienvélo et les ateliers de vélo communautaires permettent aux nouveaux arrivants de prendre rapidement contact avec le transport actif.

S'accorder avec le nouveau plan de sécurité routière et la loi 48 et les centres de service scolaire.

- **La limite de 30 km/h doit s'appliquer sur le trajet et doit être accompagnée d'aménagements qui induisent cette vitesse.**
- Prioriser les aménagements rapides, peu coûteux qui verdissent.
- Encourager les employés des centres de service scolaire à utiliser le transport en commun.

Prioriser les milieux excentrés

- **Milieux construits pour favoriser la vitesse automobile.**
- Milieux en difficulté socio-économiques.
- On demande aux enfants d'être autonomes dans leurs déplacements plus tôt.
- Augmenter le nombre de brigadiers scolaires.
- Sensibiliser les enfants sur les façons actives et sécuritaires de se déplacer à pieds ou à vélo.